



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	2
QUI SOMMES-NOUS?	3
Conformité aux règles du PSOC	3
Mission, vision, valeurs et objectifs	4
Membres du COSME	5
FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE	6
Assemblée générale annuelle	6
Assemblée générale extraordinaire	6
Assemblées générales des membres	6
Conseil d'administration	7
Équipe du COSME.....	9
COMITÉS DU COSME	3
Comité <i>Politiques internes</i>	3
Comité <i>Orientation identitaire</i>	3
Comité Politiques externes	4
Comité de réflexion sur la trajectoire santé mentale adulte - Santé Québec	4
OUTILS DE COMMUNICATION	5
OBJECTIFS 2024-2025 SELON LES AXES DE NOTRE MISSION	6
REPRÉSENTATIONS EXTERNES	10
Comité Concertation et mécanismes régionaux en santé mentale (mesure 7.7.1 du PAISM) – sous-comité <i>Guide des bonnes pratiques</i>	10
Comité provincial de concertation en santé mentale (7.7.2) - Plan d'actions stratégiques	10
Comité Santé Québec - Amélioration de la trajectoire adulte santé mentale	11
Comité consultatif national Aire ouverte	12
AUTRES REPRÉSENTATIONS EXTERNES	12
VISITES DES RÉGIONS DU QUÉBEC	20
PARTENAIRES DU COSME	21

Chers membres du COSME,

C'est avec une immense fierté que je vous présente notre *Rapport d'activités* pour l'année 2024-2025.

Bien que ce fût une année mouvementée à certains égards, elle fut riche au niveau des rencontres et de nouvelles collaborations.

Grâce à votre engagement et à votre dévouement, nous avons pu réaliser des avancées dans nos projets et initiatives.

Ensemble, nous avons renforcé notre communauté, nous avons fait preuve d'ouverture et de communication.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre contribution inestimable.

Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir prometteur pour le COSME, en restant fidèles à nos valeurs et à nos couleurs respectives.

Avec mes sincères amitiés,

Mélissa Boilard
Présidente

QUI SOMMES-NOUS?

CONFORMITÉ AUX RÈGLES DU PSOC

Le COSME est un organisme communautaire national né en 2012 de la volonté de 3 regroupements régionaux de se donner une voix commune. Il est incorporé depuis le 10 avril 2015 en vertu de la *Loi sur les compagnies*, (RLRQ, chapitre C-98).

De plus, la mission du COSME est en étroite concordance avec la définition donnée par le MSSS, dans *Programme de soutien aux organismes communautaires - Cadre normatif (2025)*, de ce que sont les regroupements nationaux d'organismes communautaires :

« Les regroupements nationaux soutiennent leurs membres dans leurs besoins liés à la vie associative, à l'information et à la formation. Ils sont également des lieux d'expertise liés à leurs champs d'intervention particuliers; ils contribuent de ce fait, de façon importante, au renouvellement des pratiques sociales et à l'évolution des mentalités. Les regroupements nationaux exercent également des représentations auprès des divers paliers de gouvernement sur les politiques qui touchent leurs membres ou encore en vue de promouvoir l'action communautaire. »

Le COSME répond aussi aux 8 critères de l'action communautaire autonome, soit :

1	Avoir un statut d'organisme sans but lucratif
2	Démontrer un enracinement dans la communauté
3	Entretenir une vie associative et démocratique
4	Être libre de déterminer sa mission, ses orientations ainsi que ses approches et ses pratiques
5	Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
6	Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale
7	Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité de la problématique abordée
8	Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

MISSION, VISION, VALEURS ET OBJECTIFS

MISSION

La mission du COSME est de **s'allier, soutenir et représenter** les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale au Québec tout en favorisant une transformation sociale en faveur du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

VISION

Être la voix des regroupements régionaux en santé mentale et ce, tout en favorisant une transformation et une justice sociale en faveur du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

OBJECTIFS

- Rapprocher les regroupements régionaux d'organismes communautaires de base en santé mentale du Québec.
- Promouvoir une vision inclusive et complémentaire des multiples approches et innovations du milieu communautaire de la santé mentale.
- Favoriser le développement de l'action communautaire en santé mentale et faire reconnaître son expertise.
- Diffuser de l'information aux organismes communautaires en santé mentale sur des sujets qui les touchent.
- Susciter la réflexion et les débats.
- Initier ou soutenir des actions à portée locale, régionale ou nationale.
- Participer à des alliances avec des organismes partageant une vision et des buts similaires.
- Développer un sentiment d'appartenance et encourager l'émergence de communautés de pratique.
- Influencer les autorités politiques et les autorités du réseau public de la santé et des services sociaux dans leur action en faveur de la santé mentale.
- Organiser et mettre en œuvre tout programme, activité ou action.

VALEURS

- ✓ La collaboration
- ✓ La mobilisation
- ✓ L'autonomie
- ✓ La motivation

MEMBRES DU COSME

Les membres réguliers sont les délégations et les regroupements régionaux eux-mêmes constitués d'une diversité d'organismes de base en santé mentale. Le COSME représente **treize (13) regroupements régionaux** d'organismes communautaires en santé mentale. Ces **regroupements représentent 350 des 500 organismes en santé mentale** reconnus par le *ministère de la Santé et des Services sociaux*.

RÉGION REPRÉSENTÉE	NOM DU REGROUPEMENT
01 – Bas-St-Laurent	(Intérêt signifié pour l’an prochain)
02 - Saguenay-Lac-St-Jean	ARACSM-02
03 -Capitale-Nationale	AGIR
04 – Mauricie-et-Centre-du-Québec	ROBSM
05- Estrie	RRCSME
06 – Montréal	RACOR
07 – Outaouais	ROSCSMO
08 – Abitibi-Témiscamingue	-
09 – Côte-Nord	ROCASM-CN
10 – Nord-du-Québec	-
11 – Gaspésie-îles-de-la-Madeleine	ROCASM-GÎM
12 – Chaudière-Appalaches	TROCASM-12
13 – Laval	COSML
14 – Lanaudière	ROCASML
15 – Laurentides	ALTERNATIVES LAURENTIDES
16 – Montérégie	ROCSMM
17 – Nunavik	-
18 – Terres-Cries-de-la-Baie-James	-

MERCI À NOS MEMBRES POUR LEUR CONTRIBUTION

La force du COSME repose essentiellement sur la contribution et l'implication de ses membres. Ainsi, les résultats obtenus pour l'année 2024-2025 auraient été impossibles sans l'implication des regroupements régionaux membres. Le conseil d'administration tient à remercier chaque regroupement régional et chaque personne qui a partagé son expertise et donné de son temps pour permettre au COSME d'atteindre ses objectifs et ce, au profit de tous les regroupements régionaux du Québec.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle (AGA) s'est tenue le 11 juin 2024 à *L'Auberge du Lac-Saint-Pierre* à Trois-Rivières. Seize (16) personnes représentant 10 regroupements régionaux sur une possibilité de 13 étaient présentes ainsi que 2 membres de l'équipe du COSME et 2 représentants de la *Fondation Lucie et André Chagnon*. La présidence de l'AGA a été assumée par Mme Camille Chénard et le secrétariat par Mme Marité Lord de l'AGIDD-SMQ.



Lors de cette assemblée, le *Rapport d'activités 2023-2024* a été présenté par la direction générale et le *Rapport de mission d'examen au 31 mars 2024* a été présenté par M. Hugues Brisson, CPA auditeur. Ces rapports ont été adoptés.

Exceptionnellement, cette année, il n'y a pas eu d'élections lors de l'AGA puisque le 26 mars 2024 s'est tenue une assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle un conseil d'administration a été élu. Il se composait alors de : Mesdames Chantal Laneuville (Mauricie-Centre-du-Québec), Mélanie Sarazin (Outaouais), Mélissa Boilard (Chaudière-Appalaches), Nancy Rainville (Saguenay-Lac-St-Jean) et de messieurs Philippe Bernier-Lévesque (Montérégie) et Marc Lopez (Montréal).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Une assemblée générale extraordinaire (AGE) s'est tenue virtuellement le 14 janvier 2025. Quatorze (14) personnes étaient présentes représentant 9 régions /13. Me Pierre-Paul Bourdages a assumé la présidence de l'assemblée.

Le président d'assemblée explique que la démission en bloc des administrateurs et administratrices, en décembre 2024, à cause de l'absence d'*Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants* est à l'origine de cette *Assemblée générale extraordinaire*. La situation ayant été réglée, un nouveau conseil d'administration a pu être élu. Deux autres points ont aussi été traités lors de cette assemblée : démarche de diagnostic organisationnel et mise à jour du plan d'action.

À la suite des élections, les personnes suivantes ont été élues comme administratrices et administrateurs du COSME pour des mandats jusqu'en juin 2026 : Chantal Laneuville (ROBSM), Lisette Dormoy (ROCASML), Marc Lopez (RACOR), Mélanie Sarazin (ROCSMO), Mélissa Boilard (TROCASM-12) et Steve Dubois (AGIR).

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES MEMBRES

Les *Assemblées générales des membres* sont en place depuis l'AGE du 26 mars 2024 où des modifications aux *Règlements généraux du COSME* ont été adoptées à la demande unanime des membres. Ces modifications visaient des objectifs précis: améliorer la structure de gouvernance, favoriser l'implication des membres dans différents dossiers et renforcer la capacité d'action de notre réseau communautaire en santé mentale.

Depuis, le conseil d'administration est constitué de 6 postes, pour lesquels il y a des élections, et non plus de l'ensemble des regroupements membres. Comme il demeurerait toujours primordial pour le COSME d'entendre la voix de ses membres, les *Assemblées générales des membres* ont été mises en place. Au moins 4 AG / année sont prévues afin d'orienter et d'entériner les décisions prises par le conseil d'administration.

DATE DE L'AG	TYPE DE RENCONTRE	NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES – RÉGIONS REPRÉSENTÉES
17 et 18 septembre 2024	En présence	11 personnes – 8 /13
10 et 11 décembre 2024	En présence	15 personnes - 12 /13 8 personnes – 6/13
18 et 19 mars 2025	En présence	12 personnes - 9/13

Les sujets suivants ont été à l'ordre du jour :

- ✔ Suivi des dossiers en cours (Santé Québec / Tournée des membres / Partenariat avec le CHSSN / Table nationale en santé mentale - mesure 7.7.2 du PAISM / Comité consultatif sur le *Guide des bonnes pratiques de concertation* – mesure 7.7.2 du PAISM / Coalition nationale)
- ✔ **Établissement de liens avec différentes équipes de recherche**
- ✔ Suivi des activités réalisées par l'équipe
- ✔ **Soutien au recours collectif d'Action Autonomie concernant les gardes préventives illégales intenté envers les établissements de santé du Québec**
- ✔ Réflexion sur l'identité du COSME et mise en place d'un comité de travail : *Comité Orientation identitaire*
- ✔ **Assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants**
- ✔ État de situation à la suite du départ de la direction générale et de l'équipe de travail
- ✔ **Répartition des dossiers entre les membres du CA pour assurer la continuité des activités du COSME**
- ✔ Présentation des travaux du *Comité Orientation identitaire*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre de postes au conseil d'administration du COSME est de 6. Ce sont les administrateurs qui déterminent, parmi eux, les membres du conseil exécutif constitué de 4 postes (présidence, vice-présidence, trésorerie et secrétariat).

Au terme de l'année 2024-2025, et à la suite du départ d'administrateurs en cours d'année, le conseil d'administration était constitué par les personnes suivantes :

Mélissa Boilard TROCASM-12	Présidente
Marc Lopez RACOR	Vice-président
Chantal Laneuville ROBSM	Secrétaire
Steve Dubois AGIR	Trésorier
Lisette Dormoy ROCASML	Administratrice
Gina Bergeron COSML	Administratrice

Merci aussi à **Mélanie Sarazin**, **Nancy Rainville** et **Philippe Bernier-Lévesque** pour leur implication au sein du conseil d'administration.

En 2024-2025 le **conseil d'administration** a tenu **11 rencontres régulières**.

DATE DU CA	TYPE DE RENCONTRE	NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES
16 avril 2024	ZOOM	4/6
21 mai 2024	ZOOM	4/6
6 août 2024	ZOOM	3/6
8 octobre 2024	ZOOM	3/6
25 novembre 2024	ZOOM	4/6
14 janvier 2025	ZOOM	6/6
4 février 2025	ZOOM	6/6
11 février 2025	ZOOM	5/6
28 février 2025	ZOOM	4/6
13 mars 2025	ZOOM	5/6
25 mars 2025	ZOOM	6/6

Les dossiers suivants ont été au cœur des réflexions et des décisions du COSME en 2024-2025 :

- Membres
 - ✓ Adhésion et participation
 - ✓ Tournée des régions
 - ✓ Sujets à traiter lors des assemblées générales des membres
- Gouvernance
 - ✓ Politiques et procédures
 - ✓ Partage des rôles et responsabilités
 - ✓ Processus pour combler les vacances au sein du conseil d'administration
 - ✓ Conditions de travail
 - ✓ Accessibilité aux documents du COSME (CA, employés et membres)
- Suivi du *Plan d'action 2024-2025*
 - ✓ Mandats des Comités permanents

- Finances (PSOC et autofinancement)
- Partenariat
 - ✓ Participation à des projets de recherche
 - ✓ Renouvellement du membership à d'autres instances nationales

ÉQUIPE DU COSME

Directeur général	Sylvain Dubé (en poste du 23 octobre 2023 au 28 février 2025)
Organisatrices communautaires	Sandrina Adam (en poste de mai 2024 à février 2025) Julie Nicolas (en poste du 28 octobre 2024 au 1 ^{er} février 2025)
Stagiaire	Victoria Vieira, École de travail social de l'Université de Sherbrooke (en date du 28 août 2024)

COMITÉS DU COSME

Comité *Politiques internes*

MANDAT :

Sous la responsabilité du *Conseil d'administration*, le Comité veille sur la vie associative et démocratique du COSME. Il voit au développement des politiques internes et des procédures qui favoriseront une saine gouvernance interne de l'organisation. Il doit aussi soutenir les comités de travail de l'axe interne et voir à l'avancement de leurs projets.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Mélissa Boilard, TROCASM-12, Chaudière-Appalaches
Philippe Bernier-Lévesque, ROCSMM, Montérégie
Marc Lopez, RACOR, Montréal

NOMBRE DE RENCONTRES : 2 (24-04-2024 / 8-10-2024)

Comité *Orientation identitaire*

MANDAT :

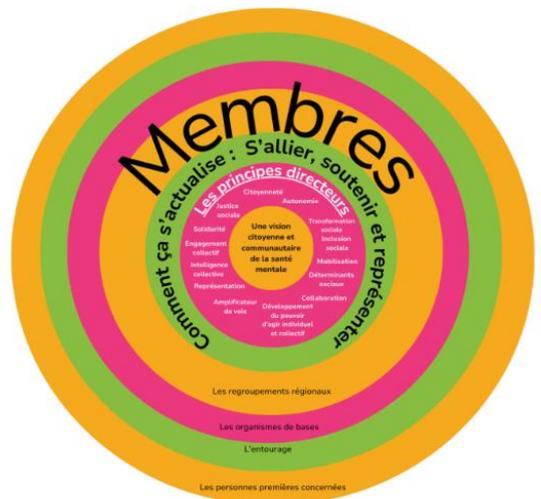
Sous la responsabilité du *Comité permanent des politiques internes*, le Comité doit développer un énoncé de principe identitaire qui aidera le COSME à réaliser sa mission : "S'allier, soutenir et représenter les regroupements régionaux d'organismes communautaires en santé mentale au Québec tout en favorisant une transformation sociale en faveur du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités."

COMPOSITION DU COMITE :

Lisette Dormoy, ROCASML, Lanaudière
Chantal Laneuville, ROBSM, Mauricie-Centre-du-Québec
Mélanie Sarazin, ROCSMO, Outaouais
Myriam Lafond, ROCSMM, Montérégie

NOMBRE DE RENCONTRES : 5

Schéma de l'approche circulaire de l'identité du COSME développé par le Comité



Comité *Politiques externes*

MANDAT :

Sous la responsabilité du *Conseil d'administration*, le Comité voit à ce que le COSME contribue au développement de relations saines avec les autres acteurs sociaux via ses délégations, ses alliances, ses représentations, sa prise de parole publique, sans s'y restreindre, et à tout ce qui pourrait contribuer à définir ses relations avec le monde extérieur. Il doit aussi soutenir les comités de travail de l'axe externe et voir à l'avancement de leurs projets.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Steve Dubois, Agir, Capitale-Nationale
Audrey Bouchard, ARACSM-02S, Saguenay-Lac-St-Jean
Stéphanie Vachon, RRCSME, Estrie

NOMBRE DE RENCONTRES : 2 (9-10-2024 / 21-01-2025)

Comité de réflexion sur la trajectoire santé mentale adulte - Santé Québec

MANDAT :

- ✓ Contribuer à établir les stratégies, les postures et les revendications en lien avec les orientations et les priorités du *Plan d'action du COSME* et la problématique soulevée par *Santé Québec* dans la trajectoire santé mentale;
- ✓ Assurer le suivi de l'avancement du projet;
- ✓ Contribuer à préparer un cadre de relations avec *Santé Québec*;
- ✓ Rendre des comptes aux membres à travers le *Comité Politiques externes*;
- ✓ Influencer ce qui guide les représentations de la permanence.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Gina Bergeron et Patrice (COSML)
Magali Lavigne et Chantal Laneuville (ROBSM)
Steve Dubois (AGIR),
Marc Lopez (RACOR)
Audrey Bouchard (ROCAM-02)
Maryse Villemure (ROCSM-CN)
Gabrielle Sévigny (ROCASML)
Mélicha Boilard (TROCASM)
Jean-François Parent (ROCSMO)
Stéphanie Vachon et Véronique Couture (RRCSME)
Valérie Gaudreault (ROCSMM)

NOMBRE DE RENCONTRES : 3 (27-09-2024 / 15-10-2024 / 29-10-2024)

OUTILS DE COMMUNICATION

Afin de maintenir des liens avec ses membres et avec la population québécoise, le COSME a développé différents outils de communication.



Depuis le 12 février 2012, le COSME dispose d'une page Facebook. En 2024-2025, la page compte 2.2 K d'abonnés et 135 abonnements d'organisations.

www.facebook.com/COSME.sante



Le site Internet du COSME s'est refait une beauté au cours de l'année 2023-2024. Il se veut un outil de référence pour les membres du regroupement ainsi que pour toute personne s'intéressant au secteur de la santé mentale au Québec. Le site est alimenté de façon régulière sur les activités, implications et travaux du COSME.

<http://www.cosme.ca/>



L'*Infolettre du COSME* est un moyen de communication simple permettant aux membres d'accéder facilement à des informations pertinentes provenant de sources internes ou externes. Il est diffusé selon une fréquence variable. En 2024-2025, quatre (4) infolettres ont été transmises soit en août, septembre, octobre et novembre 2024.

Infolettre du COSME

OBJECTIFS 2024-2025 SELON LES AXES DE NOTRE MISSION

AXE 1: S'allier

1.1 Améliorer et maintenir la cohésion entre les membres

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS
1.1.1 Mobiliser les membres autour d'enjeux communs, de réflexions et de décisions collectives comme organisme d'ACA en santé mentale.	<p>1- Effectuer une tournée des régions pour mieux comprendre les enjeux locaux et régionaux au Québec et faire connaître le COSME</p> <p>2- Soutenir nos membres et l'équipe de travail dans la mise en action collective autour du diagnostic organisationnel avec un accompagnement externe qui portera notamment sur le climat de travail et la gouvernance (politiques et processus internes nécessaires au bon fonctionnement).</p> <p>3. Organiser les rencontres du CA et 4 AG par année.</p> <p>4. Mettre sur pied et animer des comités de travail avec les membres.</p>	<p>1. En cours de réalisation et à poursuivre en 2025-2026: : 1 région visitée le 18-11-2024 (GÎM) et une région à l'agenda (Estrie)</p> <p>2. En cours de réalisation et à poursuivre en 2025-2026: : plan développé par le CA</p> <p>3. Cible atteinte et à poursuivre en 2025-2026: 6 rencontres régulières du CA et 3 AG des membres</p> <p>4. Cible atteinte et à poursuivre en 2025-2026: Mise sur pied des comités: Trajectoire santé mentale Québec (3 rencontres), Déjeuner des directions - réflexions/partage (3 rencontres)</p>
1.1.2 S'assurer d'une gouvernance saine et efficace.	Compléter la rédaction des politiques et procédures.	En cours de réalisation et à poursuivre en 2025-2026: Plusieurs politiques ont été rédigées. Elles seront finalisées en 2025-2026.
1.1.3 Assurer une gestion interne efficace.	<p>1. Planifier et suivre les activités en lien avec la mission et les priorités annuelles.</p> <p>2. Respecter les obligations administratives et légales.</p> <p>3. Assurer la gestion des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles.</p>	Cible atteinte en partie et à poursuivre en 2025-2026

AXE 1: S'allier**1.2 Coaliser les forces du secteur communautaire en santé mentale**

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS
1.2.1 Maintenir un lien avec les organismes nationaux autour des enjeux de Santé Québec et des mesures 7.7.2 et 7.7.1 du PAISM.	Participer aux rencontres des comités suivants : <ul style="list-style-type: none"> Comité concertation et mécanismes régionaux (PAISM 7.7.1) Table nationale de concertation en SM (PAISM 7.7.2) Comité Santé Québec sur la trajectoire en santé mentale 	Cible atteinte et à poursuivre en 2025-2026 : Participation aux rencontres de ces comités

AXE 1: S'allier**1.3 Créer des alliances stratégiques autour des enjeux communs de santé mentale**

Objectifs spécifiques	ACTIONS	RÉSULTATS
1.3.1 Participer activement à la préparation des prochaines élections provinciales.	<ol style="list-style-type: none"> Assumer à nouveau le leadership national de la <i>Coalition communautaire en santé mentale du Québec</i> (rassemblant 15 organisations et regroupements nationaux en santé mentale dont l'objectif est de faire de la santé mentale une priorité lors de campagnes électorales provinciales) Développer une position commune et en alliance avec d'autres acteurs communautaires nationaux pour les prochaines élections provinciales. 	<ol style="list-style-type: none"> Cible non atteinte : reporté en 2025-2026 Cible non atteinte : reporté en 2025-2026
1.3.2 Créer de nouvelles alliances pour élargir nos perspectives autour des enjeux complexes de la santé mentale	Ajouter de nouveaux partenaires et maintenir les liens.	Cible atteinte et à poursuivre en 2025-2026 : Nouveaux partenaires : Coalition nationale en santé mentale/MES/CHSSN/Groupe de prévention de la stigmatisation de l'AQRP/Projet Collectif/IRIS/Centre de recherche InterActions /Précisa/Réseau des bibliothèques publiques municipales/AGIDD-SMQ/Comité CERCLE

AXE 2: Soutenir

2.1 Accompagner et outiller les membres dans la réalisation de leur mission d'ACA en santé mentale à traiter des différents enjeux régionaux de santé mentale

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS
2.1.1 Mobiliser les membres, en tant qu'organisme d'ACA en santé mentale, dans des réflexions et des décisions collectives sur des enjeux nationaux de santé mentale.	Mobiliser nos membres pour l'adoption de l'énoncé de principes identitaires du COSME en AG de mars 2025.	Le Comité Identité a présenté ses travaux à l'AG de mars 2025
2.1.2 Assurer une communication fluide et rapide permettant une circulation efficiente de l'information entre les membres.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer une circulation de l'information vers les membres notamment concernant les informations pertinentes sur : certaines des représentations, sur les enjeux en lien avec l'ACA et la santé mentale. 2. Proposer des outils de suivi des dossiers pour les membres. 3. Diffuser une infolettre aux membres chaque mois. 4. Soutenir la participation des membres afin de favoriser le transfert d'informations sur leurs réalités locales et régionales. 5. Soutenir la participation des membres aux démarches collectives, dont le diagnostic organisationnel. 6. Suivre une formation sur Wordpress pour améliorer l'animation du site Web. 7. Organiser et animer les <i>Assemblées générales des membres</i>. 	<p>Cible atteinte (sauf 5) et à poursuivre en 2025-2026 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Communications régulières par courriel / site Web et page Facebook mis à jour 2. Outils de suivi développés (cycle de gestion et autres outils en développement) et outils administratifs 3. Infolettres régulières 4. AG des membres 5. Diagnostic organisationnel : reporté en 2025-2026 6. Formation suivie en mai 7. 3 AG ont été tenues
2.1.3 Développer nos habiletés d'évaluation de notre mission d'ACA en santé mentale et celles de nos membres.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Embauche d'une ressource pour soutenir l'obligation légale des organismes financés au PSOC à la mission globale en santé mentale de démontrer l'atteinte des huit critères en mars 2028. 2. Développer un projet pour soutenir les actions collectives sur les enjeux qui affectent la santé mentale. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cible non atteinte 2. Cible atteinte et poursuite en 2025-2026 : projet présenté à la <i>Fondation Lucie et André Chagnon</i> (FLAC) et accepté
2.1.4 Développer des savoirs croisés sur la santé mentale issus des communautés locales et régionales.	Explorer la faisabilité du projet de développement des plaidoyers citoyens en santé mentale (projet FLAC).	Cible en cours de réalisation

AXE 3: Représenter

3.1 Faire entendre, démocratiquement, les préoccupations de l'ensemble des membres ainsi que les enjeux de santé mentale au Québec auprès des différentes sphères politiques et publiques

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	RÉSULTATS
3.1.1 Promouvoir et défendre les intérêts de nos membres, en tant qu'organisme d'ACA en santé mentale, auprès du public, du politique et des instances gouvernementales.	1. Représenter nos membres autour des enjeux de Santé Québec et des mesures 7.7.1 et 7.7.2 du PAISM dans le sens de la mission et des orientations adoptées par les membres lors des AG et du Lac-à-l'épaule de mai 2023. 2. Représenter nos membres auprès du MSSS concernant le financement des regroupements régionaux	1. Cible atteinte et poursuite en 2025-2026 : participation aux rencontres de ces 3 comités 2. Cible atteinte et poursuite en 2025-2026 : rencontre avec la DGA SM, la DGA PSOC et la DSM. Travail à poursuivre en 2025-2026
3.1.2 Promouvoir et défendre des visions citoyennes et communautaires émanant des régions pour une compréhension large et globale des problématiques sociales en santé mentale au Québec.	Lors de nos interactions publiques, avec nos partenaires et au sein de nos instances, promouvoir des valeurs de justice sociale et de transformation sociale dans le sens du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, pour plus de santé mentale.	Cible atteinte et poursuite en 2025-2026

Comité Concertation et mécanismes régionaux en santé mentale (mesure 7.7.1 du PAISM) – sous-comité *Guide des bonnes pratiques*

CRÉATION : juin 2023

MANDAT :

Élaborer un guide de soutien à l’implantation des bonnes pratiques de concertation régionale en santé mentale ayant pour objectif de soutenir les différentes parties prenantes impliquées dans des mécanismes de concertation provinciaux, régionaux ou locaux par la diffusion d’orientations ministérielles et de stratégies gagnantes. Les orientations qui seront formulées dans ce guide doivent viser une application concertée et équitable des bonnes pratiques au bénéfice de la population dans un contexte changeant et complexe.

COMPOSITION DU COMITÉ :

CIUSSS de l’Estrie-CHUS (2 représentants), CIUSSS COMTL, CEMTL, COSME, RRASMQ (2 représentants), 2 personnes usagères partenaires, CIUSSS SLSJ, Diogène, MSSS (2 représentants)

NOMBRE DE RENCONTRES : 7

(15-04-2024 / 13-05-2024 / 17-06-2024 / 2-07-2024 / 12-08-2024 / 10-09-2024 / 2-10-2024)

Comité provincial de concertation en santé mentale (7.7.2) - Plan d’actions stratégiques

CRÉATION : 12 novembre 2024

MANDAT :

- Pour déployer des actions stratégiques communes et co-portées pour la concertation.
- Pour créer et maintenir des réflexes et habitudes de collaboration entre les organisations.
- Pour répondre aux besoins d’amélioration de l’accès, de la continuité et de la qualité des soins et services.

NOMBRE DE RENCONTRES : 2

12 novembre 2024 : Partage du plan de travail (Objectifs, fondements, publics cibles, communication et transfert de connaissances, principes du PASC-SM, orientations ministérielles, dates des prochaines rencontres)

22 janvier 2025 : Adoption du positionnement stratégique (orientations) et des principes directeurs.

Prochaines rencontres : 16 avril 2025 (Valider et adopter la proposition de GANTT indiquant, pour chaque orientation : Responsables des objectifs et collaborateurs; échéancier; indicateurs-cibles) et 25 juin 2025 (Adoption du PASC-SM par les membres du comité 7.7.2. et démarrage du premier projet commun).

COMPOSITION DU COMITÉ :

Sylvain Dubé - COSME, Pierre Gromaire - direction des Services de Santé mentale – MSSS, Anne-Renée Simoneau – direction santé mentale, dépendance et communauté – CISSSO

Comité Santé Québec - Amélioration de la trajectoire adulte santé mentale

CRÉATION : 4 juillet 2024

MANDAT :

Lors de la salle de pilotage stratégique du RSSS du 5 juin 2024, il a été décidé, conjointement avec les établissements, de mettre en place un groupe de travail réseau qui aura la responsabilité d'analyser l'ensemble de la trajectoire adulte santé mentale, de cibler les bloquants/enjeux (goulots et causes fondamentales) et les indicateurs associés afin d'identifier les actions à réaliser pour agir sur ceux-ci.

COMPOSITION DU COMITÉ :

Responsables du projet (2 PDGA d'établissements (M. Jonathan Brière et M. Patrick Duchesne) / **Membres de l'équipe** (4 directions santé mentale, dépendance, itinérance (volet santé mentale)/ 2 directions santé mentale, dépendance, itinérance (volet dépendance, itinérance) / 1 direction des services sociaux généraux / 1 direction des services préhospitaliers /1 direction des services d'urgence /1 direction des soins infirmiers / 1 direction des services multidisciplinaires / 2 usagers-partenaires ou pairs aidants / Un représentant des organismes communautaires (COSME) / **Facilitateurs** (Coordination nationale de l'accès de Santé Québec / Direction santé mentale du MSSS)

NOMBRE DE RENCONTRES : 5 (11-09-2024 / 02-10-2024 / 13-11-2024 / 27-11-2024 / 18-12-2024)

Comité consultatif national Aire ouverte

CRÉATION : 2022

MANDAT :

- Contribuer à une vision commune d'un réseau de services intégrés pour la jeunesse (RSIJ) et de son déploiement à l'échelle régionale avec un accent particulier sur la complémentarité du réseau communautaire et du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).
- Élaborer et proposer des pistes d'action sur la façon dont *Aire ouverte* et le RSIJ peuvent améliorer la réponse aux besoins des jeunes de 12 à 25 ans et contribuer à faire face à certains enjeux d'organisation des services destinés à cette clientèle.
- Élaborer des recommandations ou propositions à soumettre au *Comité directeur Aire ouverte* du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour permettre une meilleure fluidité des services et une meilleure collaboration intersectorielle à *Aire ouverte*.
- Élaborer des pistes de réflexion pour contribuer à l'évaluation d'*Aire ouverte* et à son amélioration continue.
- Mettre en œuvre des éléments de vigie autour des différents déploiements régionaux par une concertation des différents réseaux qui sont représentés au sein du comité; l'objectif étant de faire remonter les différents enjeux ayant une portée provinciale pour proposer des pistes de solutions applicables au niveau régional.
- Lorsque nécessaire pour bien répondre au mandat, créer et mandater un groupe de travail pour répondre à un besoin spécifique exprimé en comité.

NOMBRE DE RENCONTRES : 3 (23-05-2024 / 4-011-2024 / 20-01-2025)

COMPOSITION DU COMITÉ : Regroupement d'organismes communautaires ou organismes communautaires avec un mandat national (Coalition interjeunes, Coalition Jeunes +, Réseau des Carrefours jeunesse emploi du Québec, Collectif autonome des Carrefours jeunesse emploi du Québec, Tel-Jeunes, Mouvement Jeunes et Santé mentale, Réseau communautaire en santé mentale (COSME), Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)) / Milieu de l'éducation (Réseau intercollégial des intervenants psychosociaux (RIIPSO)) / Réseau de la santé et des services sociaux (MSSS (Direction des services en santé mentale – volet jeunesse), Quatre établissements qui déploient *Aire ouverte* (rotation à prévoir avec siège de 1 à 2 années) / Autre organisme (Secrétariat à la jeunesse)

AUTRES REPRÉSENTATIONS EXTERNES

- Groupe de prévention de la stigmatisation de l'AQRP
- Sous-comité SAD et sous-comité Démocratie de la *Coalition solidarité santé*
- Comité CERCLE (sous-comité Stratégie à l'emploi / réactions au *Plan de lutte contre la pauvreté* et signature d'un avis avec les partenaires)
- RRASMQ et mise sur pied potentielle d'une rencontre nationale autour des enjeux politiques et du sens à donner à nos actions collectives

- ReprésentACTION et AGIDD-SMQ pour discuter de la participation aux instances gouvernementales et de la position du COSME en lien avec le *Plan stratégique de la concertation nationale*
- CHSSN et le projet d'implantation de leur *mapping app* à l'échelle du Québec
- Dépôt d'une pétition afin de permettre l'accès au *Programme de solidarité sociale* aux personnes vivant avec des troubles graves de santé mentale et d'autisme lors d'une conférence de presse où le directeur général de l'AGIR, Steve Dubois, a pris la parole
- *Coalition santé mentale et pauvreté* regroupant le FCPASQ, le RACOR, le *Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec* (GRFPQ) afin d'instaurer un espace de réflexions citoyenne et communautaire sur les vécus d'oppression en santé mentale et à l'aide sociale, ouvert aux régions et aux localités, de créer un guide d'animation à cet effet et d'organiser, le 8 mai 2024, dans le cadre de la *Semaine de la santé mentale* et de la *Semaine de la dignité* un atelier sur les liens existant entre la pauvreté et la santé mentale
- *GSP Santé mentale*
- Rencontre organisée par la *TRPOCB* sur le thème *Mon OBNL n'est pas un lobby*
- Participation à un webinaire international intitulé *Action collective, innovation sociale et habitat- environnement* organisé par l'IUPLSSS et le CRISES
- Cosignature de la lettre ouverte rédigée par le *Mouvement jeunes et santé mentale* adressée à la *Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur le développement et la santé des jeunes* contestant l'absence des jeunes dans la démarche de consultation
- Rencontre sur *l'Approche Open Dialogue* organisée par le RACOR et l'équipe de recherche Érasme
- RQ-ACA (AGA et Comité de travail sur l'ACA)
- CREMIS (2 conférences)

VISITES DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Jun 2024	L'Oasis de Lotbinière
Juillet 2024	Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska et Brome-Missisquoi
Août 2024	L'Ensoleillée à Mégantic
Septembre 2024	✓ Alternatives Laurentides
	✓ Forum Santé mentale de la Mauricie
	✓ Épluchette du <i>Projet Départ</i> dans la région de la Capitale -Nationale
	✓ BBQ avec l'équipe du <i>Projet Collectif en inclusion de Montréal</i> (PCEIM)
	✓ Soutien à la manifestation pour la justice sociale climatique du MÉPAL dans Lanaudière
Octobre 2024	✓ 10 ^e anniversaire de la <i>Bibliothèque municipale de Montmagny</i> et conférence de presse pour le lancement de la <i>Politique d'égalité</i> dont s'est dotée la Ville de Montmagny
	35 ^e anniversaire de Diogène à Montréal
Novembre 2024	✓ Lancement du <i>Rapport sur l'utilisation de la loi P-38</i> par <i>Action-Autonomie</i>
	✓ Rencontre <i>Réalité Urbaine</i> dans le cadre des <i>Grands rendez-vous en santé mentale de Montréal</i>
	✓ L'Ensoleillée à Lac-Mégantic

PARTENAIRES DU COSME

LE COSME EST MEMBRE...

... du RQ-ACA afin de s'allier à d'autres acteurs de l'action communautaire autonome parce que c'est avec d'autres qu'on construit des réponses collectives à des enjeux sociaux.



... de la Coalition Solidarité Santé, un regroupement d'organisations syndicales et communautaires qui défend les principes de base de notre système de santé : gratuité, accessibilité, universalité et intégralité.

... du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Même s'il n'y a pas de détermination simple et univoque entre santé mentale et pauvreté, il existe néanmoins des liens. On sait que des conditions sociales défavorables peuvent causer du stress et des réponses psychologiques et physiologiques, qui, à leur tour, augmentent le risque de certains troubles mentaux. Il est donc important de travailler sur ce déterminant.



LE COSME S'ALLIE AVEC ...



... pour travailler, par exemple, sur des enjeux de justice sociale tels que la question des diagnostics évidents pour avoir accès au Programme de revenu de base.